

De qui parle-t-on au juste ?

Tout patient peut être partenaire de ses soins dans la mesure où il participe activement à la prise de décisions le concernant et se responsabilise face à sa santé.

Ainsi, il est lui-même un soignant avec des savoirs expérientiels spécifiques. Conséquemment, il est membre à part entière de l'équipe de soins. C'est pourquoi l'idée d'une relation soignant-soigné doit faire place à celle de soignant-soignant.

Patient, expert de sa vie avec la maladie et partenaire de ses soins

Qu'il soit question d'accéder aux soins, de naviguer dans le réseau, des effets d'une médication au quotidien ou des facteurs de réussite d'un traitement, les patientes et patients détiennent un savoir complémentaire à celui des professionnels de la santé. On appelle celui-ci le « savoir expérientiel ». Plus précisément, on peut classifier ce savoir en six types, comme l'illustre le schéma suivant :



Traduit en français. Dumez, V., L'Espérance, A. *Beyond experiential knowledge: a classification of patient knowledge*. Soc Theory Health (2024).

[<https://link.springer.com/article/10.1057/s41285-024-00208-3>]

Le patient de plus en plus habile pour ses soins

Ce partenariat de soins se traduit et évolue différemment pour chacun selon le contexte, l'expérience acquise et le plan de vie du patient. Les patients ne sont pas homogènes. En d'autres termes, chacun sera amené, au fil du temps, à développer des compétences d'auto-soins et d'autogestion en fonction de ses capacités, de ses obligations et de ses désirs. Les attentes ne sont pas les mêmes pour tout le monde et chaque patient dispose d'un niveau de confort qui lui est propre dans sa prise de décision.

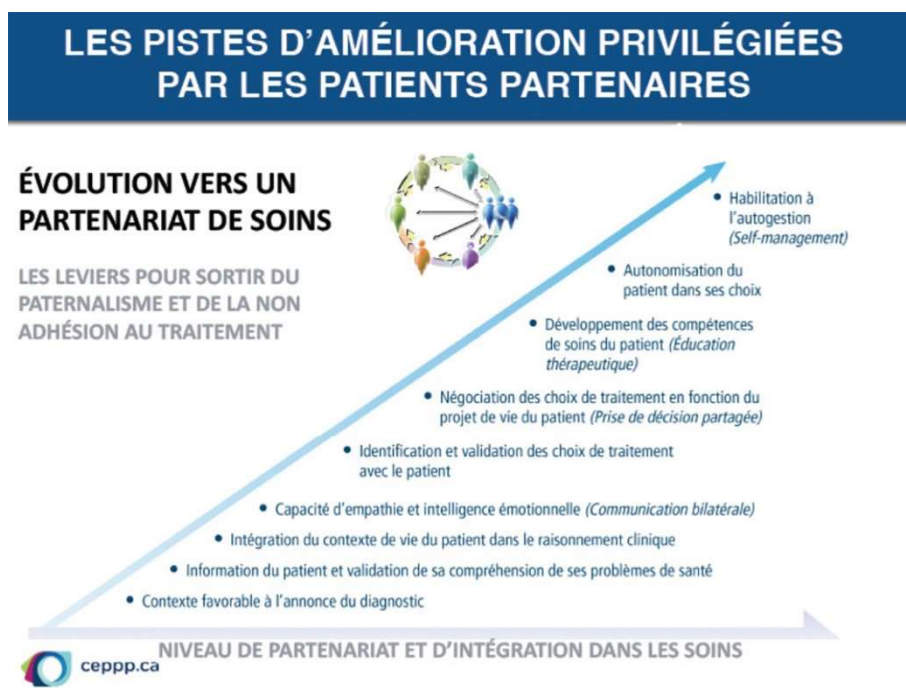
Au cours de son parcours de santé, à faire des choix de santé libres et éclairés. Ses savoirs expérientiels sont reconnus et ses compétences de soins développées avec l'aide des intervenants de l'équipe.

Vous pouvez devenir un partenaire ressource !

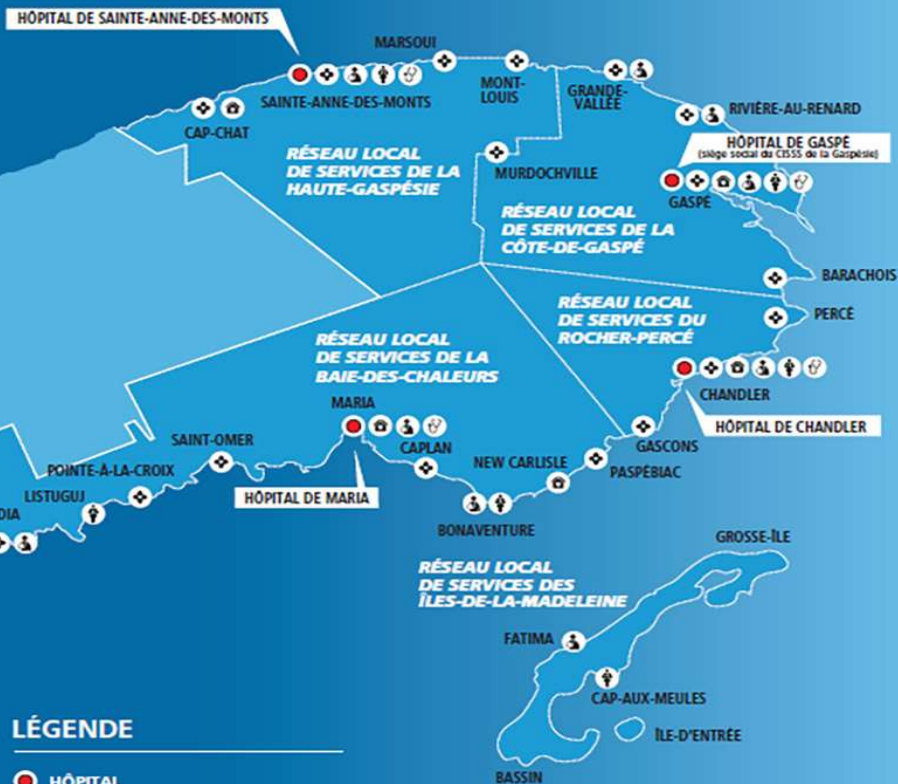
L'expression « patient partenaire » désigne par ailleurs des patientes et patients spécifiques qui sont recrutés, puis formés, afin que leur expertise soit mise à profit dans le réseau. En plus de participer à leurs propres soins et à leur rétablissement, ces personnes :

- Œuvrent à la formation des futurs professionnels de la santé au sein des universités;
- Siègent à des comités de gestion ou d'orientation;
- Contribuent à des travaux de recherche (par exemple, à la collecte de données, au recrutement de sujets ou à la rédaction de rapports).

Si cela vous intéresse contactez-nous. Infopartenaires.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca



LE RÉSEAU DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CISSS DE LA GASPÉSIE



LÉGENDE

- HÔPITAL
- CLSC
- CENTRE D'HÉBERGEMENT
- POINT DE SERVICE RÉADAPTATION
- POINT DE SERVICE JEUNESSE
- GROUPE DE MÉDECINE FAMILIALE ET GROUPE DE MÉDECINE FAMILIALE UNIVERSITAIRE

Le patient partenaire:
un apport unique aux
soins de santé.



Centre hospitalier de Gaspé

215, boulevard de York Ouest
Gaspé (Québec) G4X 2W2

Centre hospitalier de Chandler

451, rue Monseigneur-Ross Est
Chandler (Québec) G0C 1K0

Centre hospitalier de Maria

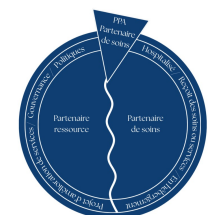
419, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0

Centre hospitalier de Sainte-Anne-des-Monts

50, rue du Belvédère
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1X4

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie

Québec



Internet : <https://cisss-gaspesie.gouv.qc.ca/la-voix-des-usagers/bureau-de-partenariat/>

Courriel : infopartenaires.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca